



MARINÈS VOYAGES

AGENCE DE LA POSSESSION

AGENCE DE ST PIERRE

AGENCE DE ST ANDRE

0262 71 59 33

reservation@marines-voyages.com

MIAMI-FLORIDE-ORLANDO COCOA BEACH-FORT MYERS ST-AUGUSTINE



A partir de **3365€* /Adulte**

Enfant de moins de 12 ans -15%

Vols + circuit (hôtel 3*** & 4****)

PENSION COMPLETE CIRCUIT 15 jours

TOUTES LES ENTREES COMPRISES



Supplément par adulte en chambre simple : 490,00€
*Tarifs sous réserve, selon disponibilité au moment de la réservation

PROGRAMME DE 15 JOURS

Du 07 au 21 juillet 2024 à partir de 3365 €

1^{er} jour 1 : REUNION/PARIS 07/07/24



Rendez-vous à l'aéroport de Roland Garros, envol en direction de Paris.
Diner et nuit à bord.

2^e jour : PARIS

Arrivée à Paris. Transfert à la Tour Eiffel, déjeuner dans un restaurant, puis vous prendrez la direction de l'hôtel, moment libre. Diner nuit à l'hôtel.

3^e jour : PARIS /MIAMI

Petit déjeuner à l'hôtel. Selon le vol, transfert à l'aéroport, déjeuner, envol vers la Floride.

A votre arrivée à l'aéroport de Miami, accueil et transfert en bus à l'hôtel.

Installation à l'hôtel, moment libre, diner et nuit à l'hôtel.



4^e jour : MIAMI : tour de ville

Après le petit déjeuner.

Visite guidée panoramique rapide de Miami : Little Havana où vous rencontrez le visage latino-cubain de Miami. Sur la ravissante baie de Biscayne au bleu étincelant se niche Coconut Grove, quartier des artistes bohèmes. L'élégante Coral Gables est un secteur de villas néo-méditerranéennes où vivent des stars du show-biz. Le Miami culturel se concentre dans le Downtown (centre-ville) aux superbes gratte-ciels de verre et d'acier. Le Miami branché et animé s'offre à Miami Beach, presque île d'environ 25 km, belle et sulfureuse. Une luxuriance tropicale longe la célèbre Ocean Drive dans le quartier de South Beach, l'avenue immortalisée dans les séries de télé avec son alignement d'hôtels aux néons multicolores.

Croisière « Millionnaire ».

Déjeuner au restaurant.

Diner, nuit à l'hôtel.





5^e jour : MIAMI / KEY WEST 11/07/24

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour les Keys en empruntant la fameuse route Overseas Highway, construite sur l'Océan. Vous découvrirez le long de celles-ci les nombreux îlots (Keys) ainsi reliés les uns aux autres, aux noms aussi chantants que Key Largo, Plantation Key, Big Pine Key. Arrêt à Key Largo pour le déjeuner.

Découverte de Key West, petite ville sortie tout droit des cartes postales d'îles tropicales, où il fait bon vivre au ralenti, en sirotant un cocktail au soleil...

Tour d'orientation en « trolley » moyen de transport local et passage le long notamment de la maison d'Ernest Hemingway qui a vécu un moment à Key West. Vous atteindrez Miami en fin d'après-midi.

Dîner au Hard rock café, nuit à l'hôtel.



6^e jour : KEY WEST/ FORT MYERS



Petit déjeuner. Le matin, départ pour les Everglades, territoire jadis habité par les Indiens séminoles et Miccosukee, une immensité de marécages, prairies, pinèdes et hammocks (des îlots boisés) où vivent 300 espèces d'oiseaux, des alligators et divers écosystèmes. Balade en hydroglisseur ou vous croiserez de nombreux alligators (GATOR PARK). Puis direction vers le golfe du Mexique.

Déjeuner.

Poursuite vers Fort Myers. Installation à l'hôtel. Dîner et nuit à Fort Myers.





7^e jour : FORT MYERS /ORLANDO

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite de l'Edison Ford Winter Estate où vous découvrirez la propriété d'Edison, les jardins et les laboratoires.

Déjeuner en cours de route. Direction Orlando.

Orlando est une ville située au centre de la Floride et comptant plus d'une dizaine de parcs à thème. Elle doit sa renommée mondiale au Walt Disney World, composé de parcs tels que le Magic Kingdom et Epcot, ainsi que de parcs aquatiques. Universal Orlando, autre destination incontournable, abrite Universal Studios et Islands of Adventure, reliés par The Wizarding World of Harry Potter.

Installation à l'hôtel. Dîner et nuit à Orlando.



8^e jour : ORLANDO

Petit déjeuner.

Journée libre pour découvrir le parc d'attraction de votre choix ou faire du shopping ! Il y a de quoi faire avec plus de 100 km² dédiés au divertissement ! Visite, par exemple, du parc Epcot dédié à l'innovation technologique et aux différentes cultures du monde ou encore des Disney Hollywood Studios, qui vous projettent dans le monde fabuleux des mystères d'Hollywood. Déjeuner libre dans le parc

En fin de journée, retour à l'hôtel. Dîner et nuit à Orlando.





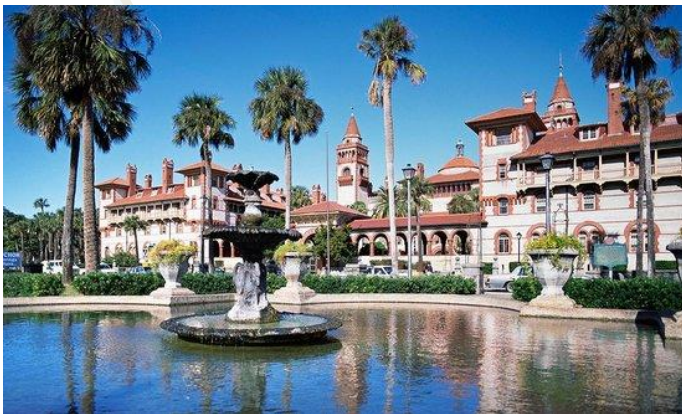
9^e jour : ORLANDO / ST-AUGUSTINE

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour une visite de St-Augustine.

Saint Augustine est une ville située sur la côte nord-est de la Floride. Elle revendique le fait d'être la plus ancienne ville des États-Unis et est connue pour son architecture coloniale espagnole ainsi que pour ses plages sur l'océan Atlantique, notamment St Augustine Beach et la plage tranquille Crescent Beach. Le parc d'État d'Anastasia est une réserve naturelle protégée. Le Castillo de San Marcos est une forteresse espagnole en pierre édifée au XVII^e siècle qui offre une vue sur le bras de mer de Saint Augustine.

Déjeuner.

Dans l'après-midi, installation à l'hôtel. Dîner et nuit à St-Augustine.



10^e jour : ST-AUGUSTINE / CAP CANAVERAL / COCOA BEACH 16/07/24

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour une visite du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral. C'est un complexe de lancement spatial créé en 1959 géré par la NASA. Découvrez le jardin des Fusées où sont exposées de nombreuses fusées employées par la NASA. Vous visiterez également une navette grandeur nature et une réplique du centre de contrôle des missions Apollo et le pas de tir. Vous approcherez les mythiques fusées Apollo et Saturn V et pourrez toucher une pierre de lune.

Déjeuner libre dans un restaurant du parc. Arrivée en fin de journée à Cocoa Beach.

Dîner et nuit dans un hôtel à Cocoa Beach.





11^e jour : COCOA BEACH / SHOPPING à DOLPHIN MALL / AEROPORT

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour une journée shopping au Dolphin Mall.

Déjeuner dans un Food Court au Dolphin Mall.

Retour à l'hôtel en début d'après-midi. En fonction des horaires des vols. Transfert à l'aéroport et envol pour la France.



12^e jour : MIAMI / PARIS

Petit déjeuner à bord. Arrivée à Paris, transfert à l'hôtel.

Déjeuner (libre). Vous irez ensuite vers la Seine pour une croisière avec les vedettes du Pont Neuf, puis transfert à l'hôtel.

Nuit à l'hôtel.



13^e jour : PARIS

Petit déjeuner à l'hôtel. Journée et repas libre à Paris.

Nuit à l'hôtel.



14^e jour: Paris/Réunion

Petit déjeuner à l'hôtel. Journée libre à Paris, en fin de journée, transfert à l'aéroport, envol en direction de la Réunion, dîner et nuit à bord.

15^e jour : Réunion 21/07/24

Petit déjeuner à bord. Arrivée à la Réunion.



Le prix comprend :

- le vol aller/retour Réunion-Paris
- le vol PARIS/MIAMI/PARIS
- l'hébergement en hôtels 3& 4 ****
- Le service d'un autocar pour les déplacements
- Le service d'un guide Francophone
- La pension complète sauf un déjeuner et un dîner à Paris (jour 12, 13 et 14).
- Toutes les visites mentionnées.
- Tous les droits d'entrées
- Taxes et services hôteliers
- Une réunion d'information pour le groupe
- Les assurances : assistance, rapatriement, dommages aux bagages, (si plus de 10 participants)

Le prix ne comprend pas :

- Les boissons (autres que dans le programme)
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles
- L'ESTA



Les conditions spécifiques suivantes peuvent également s'ajouter aux Conditions Particulières de Vente qui précèdent :

II. CROISIÈRES

1. Obligations des passagers : L'acheteur d'une croisière auprès de MARINES VOYAGES est tenu d'avoir tout au long de la croisière un comportement ne compromettant pas la sécurité, le calme et la jouissance des autres croisiéristes. Il devra s'engager à respecter les règles de prudence, ainsi que toutes les dispositions de la compagnie de croisière, de MARINES VOYAGES ou des réceptifs locaux responsables de l'organisation des excursions lors des escales, ainsi que les réglementations et autres dispositions administratives ou législatives concernant la croisière achetée. L'acheteur sera tenu pour responsable de tous les dommages que MARINES VOYAGES pourrait subir du fait du non-respect des obligations susvisées. En particulier, les dommages causés au navire, à son mobilier ou à ses équipements, les dommages occasionnés à d'autres clients ou à des tiers, aux véhicules utilisés lors des excursions ainsi que de toutes les contraventions, amendes et frais auxquels MARINES VOYAGES pourrait être soumise du fait de la faute de l'acheteur par les autorités portuaires, douanières, sanitaires ou autres les autres autorités des pays visités lors de la croisière.

2. Pouvoirs du Commandant de bord (ci-après « le Commandant ») : Le Commandant a la faculté d'exécuter tout ordre ou directive donnés par les gouvernements et autorités de tous les Etats. Toutes les actions du transporteur ou du Commandant, pour l'exécution de ces ordres ou directives ne sauraient être considérées comme des inexécutions du contrat. Le débarquement des passagers conformément à ces ordres ou directives, dégage le transporteur de toute responsabilité pour la poursuite du voyage ou le rapatriement des passagers. Le commandant du bateau possède, en outre, la faculté d'interrompre une croisière, d'en modifier l'itinéraire pour des raisons de force majeure ou pour des exigences de sécurité des passagers ou du bateau. L'exercice de cette faculté n'implique pas de "modification du voyage". Certaines destinations comme la péninsule Antarctique, l'Arctique, les fjords de Norvège ou encore l'Alaska sont sujettes à des conditions météorologiques et climatiques particulières. Les Caraïbes sont également une zone à risques cycloniques généralement de juin à septembre. Certaines escales peuvent alors être inversées, écourtées ou supprimées. Dans le cas d'annulation, les excursions achetées à bord sont remboursées. Aucune autre indemnité n'est due. Les vents forts peuvent empêcher le débarquement en chaloupes. Les obligations de l'armateur concernent la croisière dans son ensemble. Une escale précise ne peut constituer le but d'un programme qui vise à découvrir une région d'une manière générale et les plaisirs de la navigation.

3. Respect des horaires en escale : En escale, les horaires d'heure limite de retour à bord et de départ du bateau sont mentionnés dans le journal de bord ainsi qu'à la sortie du bateau de croisière. Il appartient aux passagers de respecter ces horaires. En cas de non-respect de ces horaires et de non embarquement, aucun remboursement ou dédommagement n'est dû au Client.

4. Excursions effectuées au cours des croisières : Les horaires et les itinéraires des excursions peuvent être sujets à modification aussi bien pour des circonstances extérieures (telles que, par exemple, des conditions atmosphériques défavorables.). En fonction de la nature particulière de certaines excursions, il est possible que certaines ne soient pas accessibles aux personnes handicapées. Cette interdiction vous sera précisée à bord par le bureau des excursions.

5. Modification d'itinéraires et d'horaires : Toutes les escales et horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés par les compagnies maritimes à tout moment, avant le départ ou pendant la croisière. En cas de grève, émeute, mauvaises conditions météorologiques ou pour toute autre raison, la compagnie maritime peut à tout moment et sans notification préalable, avancer, retarder un départ ou une escale ou éventuellement changer de bateau ou d'escale et ne saurait être tenue pour responsable envers les passagers en cas d'annulation, d'avancement, de retard, de modification ou de substitution. MARINES VOYAGES ne saurait être tenue pour responsable de tout manquement au respect des horaires d'arrivée et de départ et ce, quelle que soit l'escale.

6. Responsabilité des Clients : Chaque Client (ou s'il est mineur, ses parents ou tuteurs) est responsable et s'engage à dédommager la compagnie pour tout dégât sur le bateau, son mobilier, son équipement ou toute propriété du bateau, pour toute amende ou contravention imposée à la compagnie à cause d'un acte, d'une omission ou de la violation d'une loi, qu'il s'agisse d'un acte volontaire ou non de la part du passager.

7. Enfants / Mineurs : Pour des raisons de sécurité, certaines compagnies n'acceptent pas à bord les enfants en bas âge. Le Client devra à cet effet se renseigner lors de la Commande, et au plus tard avant la date d'embarquement. Certaines compagnies considèrent comme mineures les personnes âgées de moins de 21 ans. Elles ne sont pas autorisées à voyager seules à bord et doivent être accompagnées par des parents ou des adultes de plus de 25 ans dont ils doivent partager la cabine et qui assument toutes les responsabilités à leur égard. Une vérification de l'âge du passager peut être demandée par le personnel de bord.

8. Pourboires / Caisnes de bord : Les pourboires au personnel de bord sont une tradition maritime. Une somme variable par jour et par personne (adulte et enfant) sera à régler sur place, généralement en espèces, et couvre le service à bord.

9. Les types de cabines (sur les croisières) : Les cabines dites « Standard » (ou cabines intérieures) sont des cabines ne disposant pas de hublot ni de sabord laissant passer la lumière du jour. Les cabines avec hublot (ou cabines extérieures dites sabord) sont des cabines laissant passer la lumière du jour. Les cabines individuelles comprennent un lit pour une personne. Prévues en nombre limité, elles font souvent l'objet d'un supplément et sont moins bien situées que les cabines doubles. Les cabines doubles sont prévues soit avec deux lits, soit avec un lit bas et une couchette haute, soit avec un lit double (peu fréquent). Les cabines triples et quadruples sont souvent des cabines doubles équipées de lits d'appoint. Sur les bateaux de croisière, les cabines offrent généralement un espace plus restreint que dans une chambre d'hôtel. Par ailleurs, pour une classification équivalente en termes d'étoiles, le niveau d'espace et de confort des cabines des croisières fluviales en Egypte est généralement inférieur à celui des hôtels locaux.

III. CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX LOCATIONS DE VÉHICULE

1. Prise en charge du véhicule de location sans chauffeur : Lors de la prise en charge du véhicule de location sans chauffeur, le conducteur principal du véhicule doit toujours être en mesure de présenter sa carte bancaire qui doit impérativement être celle utilisée lors du paiement du séjour et nom du voyageur principal qui est par défaut le conducteur désigné, le bon d'échange matérialisant la réservation effectuée et son permis de conduire. Nous attirons votre attention sur le fait que le loueur pourra vous demander, à titre de garantie, de prendre une empreinte de votre carte bancaire avant la prise de possession du véhicule. Dans certains cas, une caution financière pourra même être demandée au moment de la prise en charge du véhicule réservé. Nous vous conseillons de vérifier que le plafond de dépense autorisé par votre banque vous permettra d'effectuer cette transaction.

Nous vous conseillons, lors de la prise en charge du véhicule, d'en faire une inspection minutieuse. De noter les plus petites traces de chocs sur la carrosserie d'impacts sur le pare-brise, la présence et l'usure de la roue de secours. L'absence des certains accessoires (allume-cigare par exemple.) Vérifier sur la jauge de carburant si le plein du véhicule a été effectué. Faire porter ces éventuelles anomalies sur le contrat de vente par le collaborateur du loueur de voitures.

2. Frais supplémentaires inhérents aux locations de voiture sans chauffeur :

Sauf mention particulière clairement établie, le prix de la location de voiture n'inclut pas les assurances complémentaires, certains équipements optionnels, les frais de conducteur additionnel et de jeune conducteur. Le kilométrage supplémentaire au forfait prévu lorsque celui-ci est limité. Même lorsqu'une assurance obligatoire est comprise dans le prix de la location de voiture, un montant excédentaire pourra être appliqué en cas de vol ou de dommage sur le véhicule de location. Ce montant est variable en fonction des loueurs, du pays de location et du type de véhicule loué. L'utilisateur est seul responsable de sa propre décision de souscrire ou non à une assurance optionnelle. MARINES VOYAGES ne pourra être tenu responsable de l'existence de frais

supplémentaires en cas de dommages et/ou pour la souscription à ces assurances optionnelles. Pour les locations de véhicules effectuées dans certains pays et notamment aux États-Unis, certains loueurs peuvent facturer automatiquement un plein d'essence à la restitution du véhicule. De plus, certains loueurs facturent des frais supplémentaires en cas d'utilisation de pneus neige, de galeries, de GPS, etc. En général, le véhicule loué devra être restitué dans l'agence de location de voiture choisie lors de la commande. Si tel n'était pas le cas, le loueur serait en droit de facturer des frais d'abandon. Les sièges pour enfant sont disponibles sur demande, selon la disponibilité de l'agence de départ.

3 - Age requis pour louer un véhicule sans chauffeur : L'âge requis pour conduire un véhicule de location sans chauffeur est variable selon les pays et/ou les loueurs Il est établi en général entre 21 et 65 ans. Des frais peuvent aussi être appliqués en présence de conducteurs âgés de moins de 25 ans.

4 - Permis de conduire requis pour louer un véhicule sans chauffeur :

Tous les conducteurs d'un véhicule de location sans chauffeur doivent être en mesure de présenter un permis de conduire valide pour la catégorie de véhicule loué. Sauf avis contraire, le permis de conduire doit être obtenu depuis au moins trois ans. Dans certaines circonstances un permis de conduire international peut être requis pour louer un véhicule sans chauffeur.

5 - Conduire un véhicule de location sans chauffeur loué en France hors du territoire national :

Certains loueurs interdisent de sortir un véhicule loué hors du territoire national.

6 - Annulation de la location sans chauffeur réservée :

Aucune annulation n'est permise.

MARINES VOYAGES © 2019

